

Réf: Dossier N° 150172

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YMANCE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré 9e
tranche non loin de l'immeuble CGK, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 13 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YMANCE »

Objet : - FOURNITURES DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

- CHAUDRONNERIE
- CONSTRUCTION METALLIQUE
- TUYAUTERIE
- MECANIQUE GENERALE
- ELECTRICITE
- BATIMENTS
- COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES
- BTP
- CONSEILS EN GESTION, FINANCE ET MARKETING
- EVENEMENTIEL
- LOGISTIQUE

- DIVERSES PRESTATIONS. L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée, et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré 9e tranche non loin de l'immeuble CGK, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) : M NJIKI GHISLAIN CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05786 du 18/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°53633/GTCA/RC/2022 du 18/10/2022

